



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 486

Texte de la question

PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'ATTENTATS

M. le président. La parole est à M. Alfred Trassy-Paillogues, pour le groupe UMP.

M. Alfred Trassy-Paillogues. Monsieur le ministre de l'intérieur, depuis le déclenchement du conflit en Irak plus encore que par le passé, il est essentiel d'assurer la protection de nos concitoyens et de les rassurer alors que l'inquiétude monte et que l'on perçoit des signes de tension entre les différentes communautés. Un récent sondage révèle qu'un Français sur deux est inquiet des conséquences éventuelles de cette guerre et que 46 % d'entre eux craignent la reprise des attentats terroristes.

Face à cette menace, il s'agit, sans fébrilité mais avec efficacité, de se mobiliser et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de nos concitoyens. Après l'ouverture du centre opérationnel Beauvau la semaine dernière, pouvez-vous nous détailler l'organisation que vous avez mise en place et les actions que vous avez engagées pour protéger les Français contre les risques d'attentats ? En un mot, pouvez-vous les rassurer et nous rassurer à ce propos ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, la première priorité qu'a fixée le Premier ministre lors de la réunion des préfets, c'est d'éviter le moindre dérapage, la plus petite violence entre les communautés.

Deux remarques à ce propos.

Je veux d'abord rendre hommage aux organisateurs des différentes manifestations, qui ont été nombreuses et se sont déroulées, pour l'essentiel, dans le calme, ce qui n'a pas été le cas dans tous les pays.

Mais je veux aussi dire l'émotion du Gouvernement devant l'agression inadmissible et scandaleuse dont ont été victimes un certain nombre de jeunes du seul fait qu'ils étaient juifs. On ne peut accepter des comportements de cette nature. *(Applaudissements sur tous les bancs.)* Ils sont inadmissibles, ils sont intolérables, d'où qu'ils viennent et quelles qu'en soient les victimes. Cette guerre n'est pas la nôtre, et qu'il s'agisse des musulmans de France ou des juifs de France, chacun a le droit de prier, de croire ou de vivre son appartenance comme il pense devoir le faire. C'est la leçon de la République.

Les préfets ont reçu l'ensemble des propriétaires ou des responsables d'établissements publics et privés ayant vocation à recevoir du public, afin que puissent y être organisés des contrôles aléatoires. La SNCF et la RATP ont renforcé les mesures de sécurité. La police et la gendarmerie assurent la protection de 2 000 sites. Par ailleurs, le nombre des militaires affectés à la sécurité intérieure a été multiplié par deux, avec l'accord de Mme Alliot-Marie, puisqu'ils sont désormais au nombre de 800.

Voilà, monsieur Trassy-Paillogues, les réponses que le Gouvernement souhaitait vous apporter.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [M. Alfred Trassy-Paillogues](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 486

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mars 2003